



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Versement de l'indemnité inflation à 12 millions de retraités

Le Gouvernement annonce que l'indemnité inflation a été versée ce 28 février aux 12 millions de retraités éligibles, conformément à l'engagement pris par le Premier ministre le 20 octobre 2021. Pour rappel, cette aide exceptionnelle et individuelle de 100 € pour faire face à la hausse des prix, notamment de l'énergie et des carburants, est versée aux retraités dont le montant total des retraites est inférieur à 2 000 € nets par mois.

L'indemnité inflation a été versée ce jour directement par les caisses de retraite par le biais d'un virement automatique, identifiable sous l'intitulé « Indemnité inflation ». Il sera visible à compter de ce jour sur le compte bancaire des bénéficiaires.

L'Assurance retraite (CNAV) a assuré le versement aux 10,6 millions de retraités éligibles qui bénéficient d'une pension de retraite du régime général, les autres bénéficiaires la recevant de leur caisse de rattachement (par exemple, la Mutualité sociale agricole ou le Service des retraites de l'État).

Depuis les premiers paiements intervenus en décembre jusqu'à ce jour, l'indemnité inflation aura ainsi été versée à date à près de 37 millions de personnes résidant en France dont les revenus d'activité ou de remplacement sont inférieurs à 2 000 € nets par mois ou qui sont bénéficiaires d'allocations et de prestations sociales.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr